



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **LE SYNDICAT DES DOUANES ET DE L'IMMIGRATION S'INQUIÈTE DE LA RÉDUCTION DES HEURES D'OPÉRATIONS À CERTAINS POINTS D'ENTRÉE ANNONCÉE PAR L'ASFC**

**OTTAWA, le 4 août 2017** – Le président national du Syndicat des Douanes et de l'Immigration, qui représente 10 000 membres, dont la plupart sont des agentes et des agents des services frontaliers et de l'exécution de la loi en matière d'immigration des bureaux intérieurs, a exprimé son inquiétude devant la récente annonce voulant que l'Agence des services frontaliers du Canada réduise les heures de service à six points d'entrée au Nouveau-Brunswick à compter de ce dimanche 6 août.

Le président national du SDI, Jean-Pierre Fortin donne des détails sur les fermetures imminentes.

*« À l'avenir, les heures de service seront réduites aux points d'entrée de Bloomfield, Milltown, Centreville, Gillespie, Forest City et Forestville. L'ASFC invoque l'harmonisation aux heures de service des bureaux qui correspondent aux installations américaines comme la seule explication de la réduction des capacités opérationnelles. »*

Le président Fortin critique la décision et craint les répercussions possibles sur la sécurité du pays.

*« La population canadienne serait mieux servie si, au lieu de réduire nos opérations pour qu'elles s'harmonisent avec celles des États-Unis, notre gouvernement collaborait plutôt de façon proactive avec les autorités américaines à l'examen des pratiques et des ententes pour que puisse être abordée la crise actuelle des personnes franchissant illégalement la frontière à partir des États-Unis. Le SDI craint particulièrement que cette réduction du personnel de première ligne et des opérations s'élargisse au Québec qui connaît actuellement une entrée illégale massive de personnes au pays. La réduction du nombre d'agents de première ligne va à l'encontre de l'intérêt public en matière de sécurité publique et de facilitation du commerce et des déplacements transfrontaliers légitimes. Il est aussi important de noter qu'il y a, aux États-Unis, une patrouille frontalière en mesure de maintenir la sécurité du pays en dépit de la réduction des heures de service. »*

Jean-Pierre Fortin décrit aussi la problématique encore plus importante de la poursuite par l'ASFC de la réduction continue des capacités opérationnelles que le gouvernement Trudeau doit aborder et régler.

*« Ces dernières mesures instaurées par l'ASFC réduisent davantage les capacités opérationnelles de première ligne; on se souvient du Plan d'action pour la réduction du déficit instauré en 2012 par l'ancien gouvernement qui avait commencé le bal. Nous avons perdu plus de 1 250 postes de première ligne à la suite de la mise en œuvre de cette initiative. L'érosion du personnel des opérations de première ligne se poursuit avec ces dernières coupes et je crains que d'autres coupes ne se dressent à l'horizon. Le SDI a demandé à maintes reprises au gouvernement libéral de rétablir les postes abolis par le gouvernement précédent. Il a aussi demandé la création d'une patrouille frontalière qui lui permettrait de maintenir l'intégrité de la frontière. Les demandeurs d'asile ne sont pas les seuls à franchir illégalement la frontière; les drogues et les armes le font aussi. Les circonstances actuelles démontrent clairement que notre gouvernement affaiblit davantage la première ligne de défense de notre pays. Nous devons nous assurer que l'ASFC reçoit le financement nécessaire et qu'elle déploie convenablement le personnel des opérations dont notre pays a besoin, de sorte que les agentes et les agents de l'ASFC puissent s'acquitter de leurs fonctions afin de protéger et de promouvoir la sécurité et le bien-être des Canadiennes et des Canadiens. »*

**Le Syndicat des Douanes et de l'Immigration (SDI)** est un Élément de l'**Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC)**, qui représente les agentes et les agents des douanes et de l'immigration de première ligne du Canada. Le SDI représente aussi les agentes et les agents des enquêtes et du renseignement ainsi que les agentes et agents des douanes commerciaux, les agentes et les agents d'exécution de la loi en matière d'immigration des bureaux intérieurs et les agentes et les agents des audiences, ainsi que tous les membres du personnel administratif qui travaillent à l'**Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)**.

Renseignements

**Jean-Pierre Fortin**

Président national

613-723-8008

450-357-6684 (cellulaire)

jp.fortin@ciu-sdi.ca